



INFORMATION AUX PARENTS

Groupes: 601 Annie Taillon
602 Mélanie Rochefort

Éducation physique: Linda Bigras

Anglais: Jairam Poupart

Art dramatique: Sarah Laniel

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

LA COMMUNICATION
ÉCOLE - MAISON

La communication entre l'école et la maison est un outil essentiel à la réussite scolaire de votre enfant.

Ce document se veut un outil d'information afin que vous soyez renseignés sur les principales évaluations qui auront lieu tout au long de l'année et des moments d'évaluation prévus.

DEUXIÈME CYCLE
6^e ANNÉE

ÉCHÉANCIER DES COMMUNICATIONS

		Période couverte	Valeur en %
1 ^{re} communication	Au plus tard le 15 octobre 2025	28 août 2025 au 9 octobre 2025	-----
1 ^{er} bulletin	Au plus tard le 20 novembre 2025	28 août 2025 au 7 novembre 2025	20 %
2 ^e bulletin	Au plus tard le 15 mars 2026	10 novembre 2025 au 13 février 2026	20 %
3 ^e bulletin	Au plus tard la première semaine de juillet 2026	16 février 2026 au 22 juin 2026	60 %

BULLETINS

Le bulletin vous informera sur les apprentissages de votre enfant, c'est-à-dire l'acquisition, la compréhension, l'application et la mobilisation des connaissances.

Dans toutes les disciplines, les connaissances acquises et la mobilisation des compétences seront évaluées par différents moyens (un travail en classe, une situation d'évaluation, une entrevue, une dictée, un projet, etc.) et ce, de façon régulière au cours de chacune des étapes.

PREMIÈRE COMMUNICATION

Cette communication dressera un portrait du début de l'année de votre enfant.

Elle indiquera de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire au plan de ses apprentissages et de son comportement.

AUTRES COMMUNICATIONS

Pour les élèves qui éprouvent des difficultés sur le plan des apprentissages ou du comportement, des communications mensuelles sont également prévues (messages écrits, courriels, appels téléphoniques, rencontres, formulaires). Ces renseignements ont pour but de favoriser la collaboration des parents et de l'école dans la correction des difficultés

d'apprentissage et de comportement, dès leur apparition et, selon le cas, dans l'application du plan d'intervention.

TROISIÈME CYCLE 6 ^e année						
Disciplines		Pondération	Étape 1 20%	Étape 2 20%	Étape 3 60%	Épreuves MELS (20 % du résultat final)
Français	Lire	40%	✓	✓	✓	✓
	Écrire	40%	✓	✓	✓	✓
	Communiquer oralement	20%		✓	✓	
Mathématique	Résoudre une situation-problème	30%	✓	✓	✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique	70%	✓	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais	45%		✓	✓	
	Comprendre des textes lus et entendus	35%		✓	✓	
	Écrire des textes	20%		✓	✓	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté			✓	✓	✓	
Science et technologie				✓	✓	
Art dramatique				✓	✓	
Arts plastiques			✓	✓	✓	
Éducation physique et à la santé			✓	✓	✓	
Culture et citoyenneté québécoise				✓	✓	

COMPÉTENCES « NON DISCIPLINAIRES »

Les compétences « non disciplinaires » correspondent à des savoir-agir fondés sur la mobilisation et l'utilisation efficace d'un ensemble de ressources. Ces compétences dépassent les frontières des savoirs disciplinaires et permettent un réinvestissement dans les situations concrètes de la vie.

La compétence « **organiser son travail** » fera l'objet de commentaires lors de la communication à l'étape 3.